

Rappel de produit pour des raisons de sécurité

Publication du 18/11/2024

FURIC MAREE Furic Marée rappelle Tellines



- Noms des modèles ou références concernés : Tellines expédiées le 14/11/2024 et le 15/11/2024
- Marque : Sans marque
- Lot Tous les lots
- Date début/fin de commercialisation : du 14/11/2024 au 15/11/2024
- Température de conservation : Produit à conserver au réfrigérateur
- Marque de salubrité : FR.29.158.500.CE
- Zone géographique de vente : France entière
- Distributeurs : Grossistes Poissonniers GMS

POURQUOI CE PRODUIT EST-IL DANGEREUX?

- Motif du rappel : Fermeture zone de pêche
- Risques encourus par le consommateur : Biotoxines marines DSP (toxines diarrhéiques)

QUE FAIRE?

- Conduite à tenir par le consommateur : Ne plus consommer.
- Préconisation sanitaire :

Les toxi-infections alimentaires causées par ces toxines se traduisent par des troubles gastro-intestinaux (diarrhées, vomissements, douleurs abdominales), des maux de tête et de la fièvre modérée apparaissant entre 2h et 18h après la consommation.

RECOURS DONT DISPOSENT LES CONSOMMATEURS

- Modalités de compensation : Autre (voir informations complémentaires).
- Date de fin de la procédure de rappel : lundi 18 novembre 2024

Retrouvez toutes les informations sur les rappels de produits sur le site:

https://rappel.conso.gouv.fr

Le site des alertes de produits dangereux

